

ASSOCIATION ADEPAL PPR

St Pancrasse

38660 PLATEAU-DES-PETITES-ROCHES

Mail :[**adepalsp@laposte.net**](mailto:adepalsp@laposte.net)

Site Internet **:** [**https://www.adepal-ppr.fr/**](http://www.adepal-ppr.fr/)

A Madame la Maire, Mesdames et Messieurs les élus de PLATEAU-DES-PETITES-ROCHES (Isère)

**Objet : COMMENTAIRES ET QUESTIONS AUX ELUS DE PLATEAU DES PETITES ROCHES.**

**APRES LA REUNION du 09/09/ 2023 ‘’BILAN de MI MANDAT’’**

Les membres de l’association ADEPAL-PPR remercient les élus pour cette réunion de mi-mandat.

Nous avons cependant regretté la date choisie (le même jour que le forum des associations) ainsi que la forme, certes originale, mais qui nécessitait beaucoup de déplacements (4 lieux de rendez-vous). D’autre part cette organisation itinérante ne permettait pas d’appréhender de manière globale les choix et les problèmes. En outre le temps imparti pour débattre et échanger était beaucoup trop court (3 sujets en moins d’1 heure à Saint Pancrasse).

Les habitants présents, comme les membres de l’ADEPAL-PPR auraient préféré, pour ce « moment d’échanges », un lieu de rencontre unique, des discussions ouvertes avec des questionnements d’habitants plutôt que des thèmes imposés par les élus.

D’ailleurs la demande de la tenue d’une telle réunion annuelle de rencontre Elus /Habitants a été formulée au cours du premier rendez-vous.

Néanmoins,des réponses ont été apportées et une boîte à idées était proposée par les élus pour recueillir les questions qui n’ont pu être abordées.

9 thèmes étaient proposés. On a noté, en particulier, que l’urbanisme et le maintien à domicile des personnes âgées étaient absents du programme. On le regrette.

Environ la moitié des élus municipaux (12/23) a participé à la présentation des sujets proposés. Etait présente à chacun des 4 points de rendez-vous une vingtaine de personnes, dont 12 membres de l’ADEPAL PPR.

Précédemment les adhérents de l’ADEPAL-PPR avaient tenu une réunion préparatoire.

Si certaines questions souhaitées par l’ADEPAL PPR ont pu être posées, au cours de la réunion itinérante, par contre d’autres questions n’ont pas pu être abordées.

Aussi, comme annoncé, nous vous faisons parvenir, ici, Mesdames et Messieurs les Elus de PPR nos observations et nos questions.

-------

En ce qui concerne le **BILAN de votre action**, **nous avons remarqué** plusieurs actions réalisées en contradiction avec votre programme électoral, ainsi :

\*Dans le paragraphe TRANSITION ***ECOLOGIQUE ET SOCIALE****:* vous déclarez***Soutenir les actions agricoles et forestières durables.*** Or une des premières décisions prise par le conseil municipal a été de vendre une partie de la forêt communale productive sur le territoire de St Pancrasse.

\*Dans le paragraphe ***DEMOCRATIE ET PARTICIPATION CITOYENNE****:* vous écrivez *Maintenir* ***le café citoyen et le conseil des habitants***

Le conseil des habitants n’a jamais vu le jour.

Le fonctionnement du café citoyen a été modifié. Le café citoyen apparait comme une simple chambre d’enregistrement. Aucune demande proposée par les participants n’a été suivie de faits concrets malgré l’engagement des élus. (Lire les comptes rendus dans : [**www.adepal-ppr.fr**](http://www.adepal-ppr.fr)). Ou en sont les projets de ‘’navette’’ communale ? Dans combien de temps verra-t-on aboutir le projet sur la mémoire des Etablissements de santé ?...

\*Dans le paragraphe***VALORISATION DU PLATEAU****:* vous annoncez *Soutenir les services publics et le dynamisme des acteurs du Plateau, pour encourager la création d’emplois locaux et pérenniser ceux déjà existants.*

Or vous avez confié, la gestion du camping à une entreprise internationale alors que précédemment elle était assurée par une famille qui résidait dans la commune. Est-ce que c’est de cette manière qu’on *encourage la création d’emplois locaux et pérennise ceux déjà existants ?*

***\**Lorsque les mairies annexes ont été supprimées**, vous aviez promis en contrepartie que la mairie serait d’avantage ouverte au public (actuellement 3 jours par semaine !!) et que pour les habitants de saint Pancrasse et de saint Bernard serait mis en place un dispositif de transport à la demande. A qui s’adresser ? et où trouve-t-on les informations sur le mode de fonctionnement de ce dispositif ?

-------

Quelques **COMMENTAIRES** sur les échanges qui ont eu lieu au cours de la réunion.

\*Quand aura-t-on connaissance des questions déposées dans la ***‘’boite à suggestions’’*** et des réponses apportées ?

\***sur les commissions Extramunicipales.**

Faute d’information sur leur fonctionnement, nous nous interrogions sur leur activité. Nous avons appris l’existence de plusieurs commissions qui fonctionnaient avec plus ou moins de participants.

Les comptes rendus du travail de ces commissions ne pourraient –ils pas être rendu accessibles aux habitants qui le souhaitent ?

\***Sur les logements communaux**

Que la commune possède 32 logements communaux est une chance. Il nous semble important que des familles à revenus modestes puissent être logées de manière confortable sur le Plateau. En effet la plupart des emplois locaux sont des emplois de service indispensables au bon fonctionnement des écoles, au confort des familles et des personnes âgées dépendantes (agents d’entretien, cuisine, garderie, service à la personne…). La commune, gestionnaire des logements peut pratiquer des tarifs de location attractifs pour attirer et retenir ces personnes qui assurent des emplois de service, d’autant que le prix du foncier est très élevé à PPR.

**\*sur l’Agriculture**

Pourquoi un PAEN (périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains) ?

Nous ne sommes pas situés en zone périurbaine, nous disposons de PLU (plans locaux d’urbanisme) qui définissent la nature des terrains.

Est-ce pour permettre aux agriculteurs de construire leur habitation sur du terrain agricole, comme cela a été fait récemment à Saint Pancrasse ?

La mise en place d’un PAEN entrainera une augmentation du prix du foncier, déjà fort élevé.

Sauf erreur de notre part nous avons remarqué que les échanges ont eu lieu en l’absence d’agriculteurs, on s’en étonne !

**\*sur la Culture**

La culture est importante mais, aussi important que soit son développement, ce n’est pas cela qui va permettre l’essor des commerces. Par ailleurs d’autres besoins sont nécessaires pour améliorer la qualité de vie des habitants.

Nous avons pris note qu’une étude était en cours par une conseillère municipale pour définir la part du budget « Culture » sur le budget total de la commune.

------

Enfin des **QUESTIONS DIVERSES,** en vrac

**\*** L’EAU : Pourquoi ne pas revenir à une régie municipale cela permettrait de facturer l’eau à un prix inférieur que celui pratiqué actuellement. La réfection d’une partie du réseau d’assainissement prévue, suite à la constatation d’une non-conformité à St Pancrasse en 2020, n’est toujours pas réalisée à ce jour. Quand les travaux sont-ils prévus ?

**\***PATRIMOINE COMMUNAL L’entretien de l’extérieur des bâtiments, des cimetières des abords des voiries est négligé.

La cure qui avait bénéficiée de moyens financiers importants pour sa restauration est aujourd’hui fermée pour risque de péril imminent. Pourquoi ?

\*DECHETS VERTS

Pour évacuer leurs déchets verts les habitants du Plateau doivent posséder un véhicule qui permette leurs transports et doivent effectuer plusieurs dizaines de kilomètres. N’est-t-il pas possible de trouver sur la commune un lieu de stockage collectif intermittent qui soit vidé régulièrement ?

\*MEDIA et INFORMATION DES CITOYENS

Des dispositions sont-elles prévues pour diffuser l’information communale aux personnes ne disposant pas d’internet ?

\*DEPLACEMENTS DES PIETONS et SECURITE DES ROUTES

Le développement d’un tourisme 4 saisons nécessite que les déplacements inter et intra village se fasse en toute sécurité. Des aménagements ont eu lieu, d’autres seront réalisés prochainement. En période hivernale, le traitement du verglas aux abords des locaux commerciaux et des établissements publics serait très apprécié. Que devient l’idée d’un chemin piétonnier (ouvert également aux mamans avec poussette) entre les 3 villages ? L’élargissement d’un sentier déjà existant entre St Pancrasse et St Hilaire permettrait la création d’un circuit VTT ou de randonnée d’hiver.

-Problème de sécurité sur le CD 30 entre le panneau d’entrée sud-ouest du village et l’embranchement du chemin de la Reina à St Pancrasse, pour les piétons et cyclistes, ainsi qu’un problème de nuisances sonores pour les riverains. Nous vous proposons de vous rencontrer pour envisager, ensemble, quelles améliorations pourraient être apportées. (Rétablir la bande continue, mettre un ralentisseur, créer un passage piéton sécurisé, mettre des panneaux de contrôle de vitesse etc…).

-Un éclairage public alimenté par de petits panneaux solaires, fonctionnant au passage des piétons, faciliterait le déplacement des piétons ou cyclistes à la sortie des réunions tardives. (Dès 22h)

Un parcours d’orientation à St Pancrasse avait été évoqué comme projet dans un journal municipal. Qu’en est-il ?

Quels seront les prochains chantiers ?

\*SECURITE SALUBRITE

Des hordes de camping-cars (plus de 20) stationnent durablement et illégalement sur les parkings municipaux, dans les champs, ne respectant aucune règle concernant le droit de stationner, ni les règles d’hygiène élémentaire, alors que pendant la même période, le camping qui propose 60 emplacements est loin d’être complet. Pourquoi la commune est-elle inactive pour faire cesser cet état de fait malgré l’existence de 2 arrêtés règlementant ces stationnements ?

Des établissements industriels, riverains de la commune sont classés ‘’Seveso’’. En cas de danger les sirènes sont-elles en état de fonctionner ? ne peut-on pas rappeler à la population le code des alertes ainsi que la conduite à tenir en cas d’alerte. (Sujet déjà évoqué au café citoyen du 3 septembre 2022).

\*URBANISME

Avec la création massive d’emplois à Crolles, le Plateau va sans doute être soumis à une forte pression foncière. Comment le conseil municipal compte-t-il répondre à cette demande ?

\*CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal comporte 23 membres, 2 (souvent un 3è !) sont absents des réunions depuis plusieurs mois et une dizaine de conseillers y assistent de manière sporadique. Avez-vous des explications ?

Des élections partielles permettraient peut-être de renforcer le travail du conseil municipal.

\*PERSONNEL MUNICIPAL

De nombreuses démissions ont eu lieu, il semble qu’il y ait des problèmes dans la gestion des agents techniques. Que comptez-vous faire ?

Ne pourrait-on pas connaitre l’organigramme complet des agents administratifs (toujours « en cours » selon Intramuros).

\*LES COMMERCES

Il existe une grande disparité entre les montants des loyers des différents locaux commerciaux que la commune met à disposition. Comment cela se justifie-t-il ?

Les commerçants du Plateau ont subi un manque à gagner durant la période ‘’Covid’’ et depuis la catastrophe du funiculaire. Des mesures de compensation sont-elles prévues ?

Lors d’un café citoyen il avait été envisagé de revoir la signalétique des commerces. Où en est ce projet ?

\*CANTINE SCOLAIRE

Certains parents d’enfants scolarisés sur le plateau bénéficient de repas à prix subventionné (la commune prend la moitié du prix de revient des repas + garde à sa charge) à la cantine bien que leurs revenus soient élevés. On note que la commission des affaires scolaires étudie le moyen de modifier le barème afin que ces charges ne pèsent pas sur tous les contribuables de la commune (y compris les modestes).

Merci d’avoir pris le temps de nous lire et de nous répondre !

Nous ferons paraitre ce document sur notre site : [**www.adepal-ppr.fr**](http://www.adepal-ppr.fr)ainsi que vos réponses dès qu’elles nous parviendront.

Démocrates et cordiales salutations.

A Plateau-des-Petites-Roches le 16 septembre 2023,

Le bureau de l’association ADEPAL-PPR (*30 adhérents à ce jour*).

*Demander des comptes aux élus qui nous représentent ce n’est pas faire preuve d’agressivité* : ‘*’La démocratie c’est l’exercice du contrôle des gouvernés sur les gouvernants, non pas Une fois tous les six ans, ni tous les ans, mais tous les jours ‘’ (ALAIN)*